

REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 DECEMBRE 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Bureau communautaire s'est réuni le mardi 02 décembre 2025, à dix-huit heures, salle des Climats de Bourgogne à Gevrey-Chambertin et a examiné les délibérations suivantes :

B/25/151	Eau potable - Modification n°1 de la maîtrise d'œuvre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
B/25/152	Assainissement DSP – Reconstruction de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle – Modification n° 4.
B/25/153	Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Vente du lot n° 4C1 - Annule et remplace délibération B/25/79 du 03 juin 2025.
B/25/154	Création d'un équipement commercial et multiservices à Saulon-la-Rue – Modification n° 2 au lot n° 3 « Gros œuvre et maçonnerie ».
B/25/155	Création d'un pôle scolaire et péri-extrascolaire sur le regroupement de Barges – Saulon-la-Chapelle – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour une étude de programmation.
B/25/156	Pôle médical à Saulon-la-Chapelle – Fixation du loyer et rédaction du bail professionnel.
B/25/157	Adhésion au Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) – AIST21 pour les salariés des SPIC eau, assainissement et déchets.
B/25/158	Budget Eau Régie - Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
B/25/159	Budget Assainissement – Admission en non-valeur des créances d'assainissement
B/25/160	Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
B/25/161	Budget Principal – Admission en non-valeur des créances de périscolaires.

Liste affichée le 10 décembre 2025.

Le Président,



Pascal GRAPPIN